

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le lundi 6 juin 2011 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillères et conseillers suivant(e)s : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyen(ne)s présent(e)s et madame Valérie Aubin récite une prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

2011.120

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal 2 mai 2011;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 Demande 4 Saisons – permis alcool sur une terrasse aménagée temporairement ;
 - 7.2 Demande Sophie Latour « La Ride Nord/Sud »
 - 7.2.1 Fermeture bretelle Chemin Quatre-Saisons ;
 - 7.2.2 Camionnette pour escorter moto ;
 - 7.2.3 Kiosque pompiers;
 - 7.2.4 Permis d'alcool pour l'évènement ;
 - 7.3 Demande appui financier fête Nationale du Québec 2011 ;
8. Administration ;
 - 8.1 Adoption 2^e projet de règlement 386-2011 ;
 - 8.2 Disposition ordinateur ;
 - 8.3 Demande numéro d'identification d'entreprise créancier ;
 - 8.4 Congrès FQM 2011 ;
 - 8.5 Enseigne ;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture 30 avril 2011 ;
10. Voirie et urbanisme ;
 - 10.1 Resurfaçage Mitchell ;
 - 10.2 Accotement rang 13 Wendover et Mitchell ;
 - 10.3 Scellement de fissures ;

- 11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
- 12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
- 13. Dépôt et rapport des comités;
- 14. Période de questions;
- 15 Varia
- 16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2011.121

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 4 AVRIL 2011;

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Maureen Landry et résolu d'adopter le procès-verbal du 2 mai 2011 tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2011.122

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS;

Considérant les déboursés en date du 6 juin 2011 déboursés effectués durant le mois :

Compte payé durant le mois mai 2011

Bell mobilité (cellulaire inspecteur).....	49.92\$
(Repas préparatoire rencontre loisirs).....	46.00\$
Cogéco (internet de juin)	102.48\$
Comité de l'emploi et développement (don Basket Ball école).....	200.00\$
Copernic (renouvellement d'adhésion).....	50.00\$
Citoyens (remboursement mise à jour)	89.52\$
Hydro Québec (garage municipal, rue, hôtel de ville).....	1044.56\$
Citoyens (2 remboursements mise à jour).....	778.40\$
Municipalité NDBC Village (incendie février et mars)	9709.70\$
Service Desjardins Visa achat de timbres	250.00\$
Total :	12 320.58\$

Facture à payer en date du 6 juin 2011

Salaire de mai 2011.....	7 953.23\$
Biolab (analyse d'eau)	202.02\$
Bell (cellulaire inspecteur juin).....	49.47\$
Cie Chemin de Fer Nationaux (passage a niveau rang 10 Wendover)	325.65\$
Daniel Dufort (déplacement carrefour jeunesse Warwick et SQ Bécancour).....	72.00\$
Fleuriste Bergeron (plante naturelle plus frais de livraison).....	120.76\$
Géomathique.com (honoraires professionnels carte routière).....	1329.13\$
Industrielle Alliance (assurance collective).....	624.24\$
Infotech (déplacement formation taxation et configuration imprimante)	295.81\$
Les Pétroles Therrien inc. (essence pick up)	128.00\$
*Mégaburo (papier journaux et papeterie).....	159.88\$
Martel, Brassard, Doyon Avocats (constats et captage des eaux)	4 153.32\$
Ministre du Revenu du Québec (remises salaire mai 2011)	2 018.73\$
Ministre des Finances (SQ 1 er versement)	40 863.00\$
MRC Drummond (quote-part, billets, mutation, mise à jour)	3 458.24\$
Mun. Village N.D.Bon-Conseil (téléphone mai juin et livres dep..Bibliothèque).....	21.58\$
*Petite Caisse (poste, timbre, eau, café, nettoyant à toilette).....	90.59\$

Pierrette Richard déplacement pour achat de fleurs.....	13.60\$
Poste Canada (poste journaux mai et compostage).....	111.84\$
Receveur Général du Canada (remises salaire mai 2011).....	844.10\$
Régie du Bas St-François (quote-part).....	5 876.33\$
Renaud-Bray (achat livres biblio versus subvention Hydro-Québec).....	139.29\$
SPAD (2 ^e versement).....	932.05\$
T.J. D'eau (1 ^{er} versement 2011).....	854.44\$
Téléphone Guèvremont (téléphone et fax)	111.27\$
Valérie Aubin (déplacement Drummondville)	20.00\$
Ville de Drummondville (constat fausse alarme)	112.20\$
Ville de Drummondville (supra 2/3 juin 2011).....	2393.66\$
Xérox (photocopies et location 12/22).....	946.71\$
Citoyens (remboursement ½ prime non résident).....	62.75\$
Citoyen (remboursement de taxes mise à jour).....	3358.72
 Total des déboursés:.....	 77 542.58\$

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 89 863.16\$.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est accordée aux gens présents.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;

La liste de la correspondance est déposée.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;

7.1 DEMANDE 4 SAISONS – PERMIS D'ALCOOL SUR UNE TERRASSE AMÉNAGÉE TEMPORAIREMENT;

2011.123

Considérant la demande d'Alain Fleury, directeur général du 4 Saisons pour obtenir une autorisation pour vendre des boissons alcooliques sur la terrasse allongée aménagée temporairement pour les festivités des 8 et 9 juillet;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser la tenue de l'évènement les 8 et 9 juillet 2011 et d'autoriser la consommation de boissons alcoolisées et vente des boissons alcooliques sur la terrasse allongée aménagée temporairement sur le site des activités.

Que les membres du conseil n'ont pas la compétence et n'émettent pas d'avis sur la sécurité des installations

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.2.1 FERMETURE TEMPORAIRE CHEMIN QUATRE SAISONS;

2011.124

Considérant la demande de «Randonnée Nord-Sud» qui désire que le chemin Quatre-Saisons soit fermé les 8 et 9 juillet prochain dans le cadre des activités prévus sur le site de l'Hotel-Motel Le Quatre-Saisons pour sécuriser le secteur compte tenu de l'achalandage prévu dans le secteur,

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser la fermeture du chemin Quatre-Saisons les 8 et 9 juillet prochain. Le promoteur devra s'engagé à maintenir en tout temps des signaleurs pour indiquer aux utilisateurs de la route les voies de contournement à utiliser à tous les endroits requis ou d'installer la signalisation adéquate. Une voie de passage devra être laissée pour la circulation locale et les urgences.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.2.2 CAMIONNETTE POUR ESCORTER LES MOTOS;

2011.125

Considérant la demande de «Randonnée Nord-Sud» qui désire que la camionnette de la municipalité puisse escorter les motos.

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser l'utilisation de la camionnette lors de la randonnée à moto. La camionnette devra cependant être conduite par un membre du conseil

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.2.3 KIOSQUE POMPIERS BÉNÉVOLES;

2011.126

Considérant la demande de Mme Sophie Latour, organisatrice pour la randonnée Nord-Sud qui aura lieu du 8 au 10 juillet 2011 au Quatre Saisons;

Considérant la demande de Mme Latour d'avoir des pompiers à titre bénévoles afin qu'ils aient un kiosque de prévention incendie sur le site afin de faire l'organisation de jeux pour amuser la clientèle;

Il est proposé par Stéphane Dionne , appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser un kiosque de prévention incendie avec des pompiers bénévoles si ces derniers sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.2.4 PERMIS D'ALCOOL POUR ÉVÈNEMENT;

2011.127

Considérant la demande de madame Sophie Latour afin d'obtenir un permis pour l'évènement de la « randonnée nord-sud » les 8-9 juillet prochain et l'autorisation pour la consommation de boissons alcoolisées à l'extérieur sur le terrain du 4 Saison;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne

Et résolu d'autoriser la consommation et la vente de boissons alcoolisées à l'extérieur sur le site des activités les 8 et 9 juillet 2011;

Que les membres du conseil n'ont pas la compétence et n'émettent pas d'avis sur la sécurité des installations.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.2.5 PERMIS FEUX D'ARTIFICE;

2011.128 Considérant la demande de madame Sophie Latour afin d'obtenir un permis pour un feu d'artifice;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser le feu d'artifice et il devra être terminé 23h30 environ.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.3 DEMANDE APPUI FINANCIÈRE FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2011 ;

2011.129 Considérant la demande d'un appui financier pour la tenue de l'évènement dans le cadre de la fête nationale du Québec 2011;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'accorder un montant de 1500\$ pour l'évènement de 2011.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION;

8.1 ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT #386-2011; MODIFICATION DES USAGES AUTORISÉS DANS LA ZONE C-1

2011.130

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 386-2011

ADOPTION DU 2^{ème} PROJET RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET ADMINISTRATIF POUR PERMETTRE L'AJOUT D' UN USAGE RÉCRÉATIF DANS LA ZONE C-1

Attendu que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse a adopté les règlements de zonage no.163, de lotissement no.164 et administratif no.166, le 18 septembre 1989,

Attendu qu'il y a lieu d'ajouter un usage récréatif, soit l'usage camping, à ceux déjà autorisés dans la zone C-1 pour favoriser la rentabilité du complexe hôtelier Le Quatre-Saisons,

Attendu l'adoption, le 4 avril 2011, du projet de règlement # 386-2011,

Attendu la tenue d'une assemblée publique pour expliquer le présent projet de

règlement le 2 juin 2011,

Attendu l'avis de motion donnée le 2 juin 2011,

Attendu que le conseil municipal désire adopter, sans modification, le 2e projet du règlement # 386-2011,

Attendu que le conseil municipal désire apporter des modifications à son règlement de zonage dans le respect des orientations gouvernementales et des exigences du schéma d'aménagement de la MRC Drummond,

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'adopter le deuxième projet de règlement 386-2011 et que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil ordonne et statue, savoir que les règlements de zonage no.163, de lotissement no.164 et administratif no.166 sont modifiés comme suit;

Article 1 Préambule

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 Objet

Le présent règlement vise à autoriser l'ajout de l'usage récréatif «camping» dans la zone C 2

Article 3 Modification de la grille des spécifications

La grille des spécifications, faisant partie intégrante du règlement de zonage # 163, est modifiée par l'ajout d'une note 19 à ligne 12.4 de la colonne C 1 qui se lit comme suit;

Note 19 : De ce groupe, seul l'usage «camping» est autorisé

Article 4 Abrogation de règlements incompatibles

Le présent règlement abroge et modifie tous règlements incompatibles avec les présentes.

Article 5 Adoption du règlement

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

2011.131

8.2 ORDINATEUR;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'installer l'ancien ordinateur du bureau dans le local multifonctionnel à la disponibilité des gens.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.3 DEMANDE NUMÉRO D'IDENTIFICATION D'ENTREPRISE CRÉANCIÈRE;

2011.132

Considérant les demandes de plusieurs citoyens qui font affaire avec des banques et qu'ils aimeraient avoir la possibilité de payer leurs comptes de taxes de la municipalité directement de leur banque;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser la directrice-générale à faire les demandes nécessaires afin d'obtenir un numéro d'identification d'entreprise créancière (NIEC) et ainsi permettre à toutes les institutions de faire des paiements directement à la municipalité.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.4 CONGRÈS FQM 2011;

2011.133

Considérant la tenue des 70^e assises annuelles les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre au centre des congrès de Québec;

Considérant que le congrès est une source de formation et information importante pour la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser l'inscription des membres du conseil suivant : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Michel Bourgeois, Éric Allard et Maureen Landry au coût de 575\$.

Que les frais de déplacement, repas et hébergement seront remboursés sur présentation de pièce justificative.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.5 ENSEIGNE;

2011.134

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser un montant de 300\$ pour élaborer, à l'aide d'une infographiste, plusieurs propositions pour modifier l'enseigne de la municipalité.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;

9.1 FACTURES D'INCENDIE AU 30 AVRIL 2011;

2011.135

Considérant la facture incendie reçue en date du 30 avril 2011;

Total des déboursés	7 019.20\$
Total des recettes	8 962.05\$
Sous-total (déboursés moins recettes)	(1 942.85\$)
Partage 50/50	(971.43\$)
Charges mensuelles	218.42\$
Feu Paroisse	1 036.90\$
Vacances	42.15\$
Total dû :	326.04\$\$

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter la facture telle que présentée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10 VOIRIE ET URBANISME;**10.1 RESURFACAGE MITCHELL;****2011.136**

Considérant les soumissions reçues suite à la demande de la municipalité pour resurfacier le chemin du pont Mitchell,

Considérant le résultat des soumissions, soit;

Sintra inc. ;	77 350\$
Smith asphalte inc.;	81 600\$
Pavage Veilleux (1990) inc.;	80 945.50\$
Asphalte Lemaire;	N'a pas déposé

Considérant que le plus bas soumissionnaire soit la firme Sintra inc. a déposé une soumission conforme aux exigences des documents de soumission,

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'accorder le contrat pour l'exécution du resurfaçage du chemin du pont Mitchell à la firme Sintra inc. au montant de 77 350\$. Ce montant est un prix forfaitaire incluant les taxes applicables. La directrice-générale, madame Valérie Aubin est autorisée à signer le contrat à intervenir avec l'entrepreneur.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.2 ACCOTTEMENT RANG 13 WENDOVER ET MITCHELL;**2011.137**

Considérant les travaux de pavage à être exécutés au rang 13 et au chemin du pont Mitchell,

Considérant que suite à ces travaux il est possible que l'on doive ajouter de la pierre concassée pour corriger les accotements,

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Daniel Dufort d'autoriser une dépense de 10 000\$ dollars à cet effet. Les travaux seront réalisés par Excavation Jean-Noël Francoeur.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.3 SCELLEMENT FISSURE;**2011.138**

Considérant que des soumissions avaient été ouvertes en 2010 pour réaliser des travaux de scellement de fissures dans le chemin Quatre-Saisons, le chemin des Serres et le rang 10 de Wendover,

Considérant que l'entrepreneur, Scellement J F. inc. n'a pas été en mesure de réaliser les travaux à l'automne 2010,

Considérant que l'entrepreneur s'est engagé, par écrit, à réaliser les travaux au début de juillet 2011 au prix soumissionné l'an passé,

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser une dépense de 32 100\$ taxes incluses pour boucher les fissures dans le pavage du chemin Quatre-Saisons, le chemin des Serres et le rang 10 de Wendover et d'affecter le surplus accumulé du même montant puisque ce montant a été budgété en 2010 et n'ont pas été déboursés, donc a contribué au surplus de 2010.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS;

CENTRE COMMUNAUTAIRE;

2011.139

Considérant que La Municipalité NDBC Village a dénoncé l'entente de Loisirs l'année passée;

Considérant l'offre reçu d'un partenariat avec la municipalité village afin de devenir partenaire en loisirs;

Considérant l'offre reçue de redevenir propriétaire à 50% du centre communautaire au coût de 103 000 \$, payable sur une période de 10 ans.

Considérant l'évaluation immobilière qui a été faite sur le centre communautaire par la municipalité village;

Considérant que les membres du conseil aimeraient avoir plus de détails concernant la condition du centre communautaire et les travaux à faire à court, moyen et long terme afin de pouvoir prendre un décision éclairée;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser un montant de 2 000\$ pour effectuer une évaluation du centre communautaire et le pavillon du centre communautaire afin d'avoir la valeur des 2 bâtisses et les réparations à effectuer sur ces 2 bâtisses durant les 10 prochaines années.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11.1 BIBLIOTHÈQUE;

12. HYGIÈNE DU MILIEU;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANCOIS;

Rapport de comité

13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La période est accordée aux gens dans la salle;

GOLF;

2011.140

Considérant la tenue du 18^e tournoi de golf de la MRC Drummond sous la présidence de monsieur Jean-Guy Hébert au profit des petits dîners de la Tablée populaire;

Considérant la politique de la municipalité à défrayer seulement 50% du coût d'inscription;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'inscrire Gilles Parenteau, Michel Bourgeois, Stéphane Dionne et Jacqueline Demers au tournoi de golf de la MRC Drummond;

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

15. VARIA;

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

2011.141

Il est proposé par Stéphane Dionne et résolu de lever l'assemblée à 21h09

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière